



## **PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER FSE IEJ HAUTE-NORMANDIE 2014-2020**

### **RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE 2018** *(sur les réalisations du 01/01/2017 au 31/12/2017)*

#### **RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS**

Au 31 décembre 2017, 231 projets bénéficiaient directement de 110 millions d'euros d'aide européenne au titre du programme opérationnel FEDER FSE IEJ haut-normand, soit 37,5% de l'enveloppe disponible.

- 65,1 M€ de FEDER en soutien à 199 projets, dont 72 ont été programmés en 2017, dans des thématiques allant de la recherche et l'innovation au développement d'espaces urbains durable, en passant par la transition énergétique. Cela représente 28,8% de l'enveloppe de 226 M€ de FEDER du programme opérationnel. Parmi ces projets sélectionnés en 2017, on peut citer :
  - o L'amélioration des procédés de fabrication des voiles de lin destinés notamment aux équipements automobiles, portée par deux entreprises haut-normandes en collaboration avec l'Université de Caen ; ce projet bénéficie d'une aide de 1,9 M€ de FEDER ;
  - o L'accompagnement des entreprises sociales et solidaires du territoire, et l'accélération de leur développement, proposé par l'ADRESS (Agence des Entreprises Sociales et Solidaires) avec un soutien à hauteur de 53 k€ de FEDER ;
  - o La sensibilisation aux enjeux environnementaux liés à la production et à la consommation d'énergie dans les établissements scolaires de l'Eure, réalisée par l'ALEC 27 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de L'Eure), qui bénéficie de 99 k€ de FEDER ;
  - o Le réaménagement de la friche UNEDIC à Louviers, inoccupée depuis une dizaine d'années, en vue d'accueillir un pôle de santé regroupant une quinzaine de professionnels médicaux, soutenu à hauteur de 615 k€ de FEDER.
  
- 35,3 M€ de FSE et 9,7 M€ d'IEJ en soutien à 32 projets, dont 3 ont été programmés en 2017, qui visent à augmenter par la formation le niveau de qualification des populations les plus défavorisées, en particulier les jeunes sans emploi. Cela représente 63,7% de l'enveloppe de 55 M€ de FSE, et 80,1% de l'enveloppe IEJ, qui s'élève désormais à 12,2 M€. A noter que cette dernière a été réabondée en fin d'année 2017, en vue du prolongement de ce volet du programme : celui-ci s'étendra ainsi jusqu'en 2020, et non plus 2017 comme initialement prévu. Parmi ces projets, on peut citer :
  - o Le Contrat d'accès à la qualification, porté par la Région et reconduit pour la deuxième fois, qui propose au travers des Missions locales des actions d'accompagnement des jeunes de tous niveaux vers une formation qualifiante ; ce projet bénéficie de 2,4 M€ de FSE et 2,4 M€ d'IEJ ;
  - o Le Plan régional de développement des formations professionnelles, décliné en de nombreuses actions délivrées par des organismes de formation, et principalement à

destination des populations les plus fragilisées (jeunes et des seniors, personnes en situation de handicap, d'illettrisme...) ; ce projet bénéficie de 918 k€ de FSE.

La programmation des crédits FEDER du programme opérationnel haut-normand se poursuit à un rythme plus mesuré que prévu ; avec un peu moins d'un tiers de l'enveloppe engagé à ce stade de la période d'exécution du PO, il existe un risque de sous-consommation non négligeable. Cette situation s'explique d'une part par le démarrage tardif de la programmation, à partir de mai 2015, ainsi que par les difficultés d'appropriation des dispositifs par certains acteurs-clés tels les 4 Communautés d'agglomérations sélectionnées comme organismes intermédiaires, qui bénéficient d'une enveloppe de 25 millions d'euros de FEDER pour la mise en œuvre de stratégies de développement urbain sur leurs territoires, encore très faiblement engagée à ce jour. De nombreux appels à projets ont été lancés au cours de l'année 2017, notamment sur les mesures encore peu sollicitées : pédagogie et orientation numériques innovantes, itinéraires et parcours de découverte culturels et touristiques, ou encore stratégies trames vertes et bleues et patrimoine naturel. L'impact de ces dispositifs ne sera cependant ressenti qu'en 2018, lorsque les dossiers retenus seront programmés. S'agissant du FSE et de l'IEJ, l'engagement de l'enveloppe allouée au territoire haut-normand permet d'envisager plus sereinement les prochaines échéances des objectifs de consommation.

Au-delà de la programmation, le versement des aides à leurs bénéficiaires a connu une forte augmentation : près de 19 millions d'euros de fonds européens ont ainsi été payés en 2017 ; ils représentent 22,9% des aides FEDER attribuées et 14% des aides FSE – IEJ. Les objectifs de consommation des crédits fixés au 31 décembre 2017 ont ainsi été atteints ; en-deçà, les montants de fonds européens non utilisés auraient été « dégagés », ce qui se serait traduit par une perte sèche pour la collectivité et les bénéficiaires. Désormais, ces objectifs sont annuels, et croissent jusqu'à représenter la totalité de l'enveloppe du programme à son échéance.

Enfin, les effets de la fusion des deux ex-Régions sur les services administratifs de Caen et Rouen ont continué à être ressentis en 2017 : la réorganisation des services s'est poursuivie, avec la montée en compétence des agents arrivés sur de nouvelles fonctions, et un impact direct sur la gestion des dossiers. L'objectif de convergence est ainsi en passe d'être atteint : les deux programmes opérationnels disposent désormais de mêmes critères de sélection pour les actions finançables similaires, les demandes d'aides sont à formuler sur un portail dématérialisé unique, et les procédures de gestion des dossiers sont identiques d'un versant à l'autre de la Région.